RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1958 B 00085
Numéro SIREN : 458 500 857
Nom ou dénomination : SOCIETE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE COMPTABLE CABINET J.CATEL

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2022 sous le numéro de dépôt 3480

802250034000 AS

Catelys
BIEN PLUS QUE DES CHIFFRES

SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL

115/ rue Nationale
59800 LILLE

COMPTES ANNUELS
du 01/01/2020 au 31/12/2020

Pour copie conforme
Le Président

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 115/ rue Nationale 59800 LILLE — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 5 8 5 0 0 8 5 7 0 0 0 2 4 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122020 Net 3	N-1 31122019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA		[redacted]		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	21 211	AG 21 211		
	Fonds commercial (1)	AH	554 107	AI	554 107	93 451
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	496 135	AU 303 048	193 087	194 581
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	124 106	CV	124 106	760 994
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	30	BE	30	30
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	8 949	BI	8 949	8 700
	TOTAL (II)	BJ	**1 204 538**	BK **324 258**	**880 279**	**1 057 757**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	72	BW	72	72
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 005 782	BY 86 993	1 918 789	1 735 530
	Autres créances (3)	BZ	178 329	CA	178 329	117 199
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	250	CE	250	
	Disponibilités	CF	711 523	CG	711 523	144 122
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	86 227	CI	86 227	45 935
	TOTAL (III)	CJ	**2 982 182**	CK **86 993**	**2 895 189**	**2 042 859**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		[redacted]		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**4 186 720**	1A **411 251**	**3 775 468**	**3 100 616**

Renvois (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * : Immobilisations — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 115 900)	DA	115 900	114 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	28 624	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	11 859	11 859
	Réserves statutaires ou contractuelles	DF		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	981 527	848 137
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**238 944**	**333 390**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**1 376 855**	**1 307 386**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	976 542	574 413
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	58 500	119 020
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	307 012	303 983
	Dettes fiscales et sociales	DY	755 970	659 130
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	111 813	40 206
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	188 777	96 478
	TOTAL (IV)	EC	**2 398 613**	**1 793 230**
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**3 775 468**	**3 100 616**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	ID		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 095 527	1 415 851
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue services *	FG	4 223 080	FH	3 000	FI	4 226 080		4 095 384
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**4 223 080**	FK	**3 000**	FL	**4 226 080**		**4 095 384**
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	2 667		1 494
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	77 716		16 470
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 230		1 928
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**4 311 693**		**4 115 276**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 641 001		1 673 023
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	65 209		49 722
	Salaires et traitements *					FY	1 444 617		1 326 922
	Charges sociales (10)					FZ	626 639		592 289
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	73 895		75 272
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC			2 500
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	8 005		15 997
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**3 859 366**		**3 735 725**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**452 327**		**379 552**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			45 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 083		62
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	**1 083**		**45 062**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 142		6 881
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	92 664		
	Total des charges financières (VI)					GU	**97 806**		**6 881**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(96 722)**		**38 182**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**355 605**		**417 733**

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2021

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	36 800	12 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**36 800**	**12 000**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		892
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	82 451	11 717
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**82 451**	**12 609**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**(45 651)**	**(609)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	71 010	83 734
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**4 349 577**	**4 172 339**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**4 110 632**	**3 838 949**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**238 944**	**333 390**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	1 078	45 062
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	935	647
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	150	1 300
(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	69 816	339
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
VNC des immos cédées	82 451	
Produit des cessions d'immobilisations		36 800

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 775 468** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 349 577** euros et un total **charges** de **4 110 632** euros.dégageant ainsi un **résultat** de **238 944** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Le référentiel comptable utilisé est le réglement de l'ANC 2014-03 mis à jour des règlements l'ayant modifié par la suite.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement CRC 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Les durées d'amortissement pratiquées sont :

Logiciels : 2 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Agencements : 10 ans
Matériel de transport : 5 ans
Matériel informatique : 3 ans
Mobilier : 10 ans.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evènements significatifs

● En dépit de l'épidémie de Covid 19 qui sévit sur le territoire depuis mars 2020, les opérations réalisées par la société se sont poursuivies de manière très acceptable. La continuité de l'exploitation n'est pas remise en cause.

Des suites des mesures de confinement engagées en France à compter du 17 mars 2020, la société a dû se réorganiser, et utiliser les moyens mis à disposition par les décrets de mars 2020 portant sur l'état d'urgence sanitaire, à savoir les procédures d'activité partielle ou de télétravail pour certains de ses salariés lorsque cela s'avère nécessaire.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Par ailleurs, afin de se conformer aux directives du Gouvernement pour lutter contre la propagation du virus, la société a mis en place des procédures de sécurité accrues pour l'ensemble de ses salariés, passant notamment par l'information, les distances de sécurité, ainsi que la mise à disposition de gel hydroalcoolique.

● La société AEC, filiale à 90%, a fait l'objet d'une fusion-absorption avec effet rétroactif au 1er janvier 2020. Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'une restruturation interne permettant la rationalisation et la simplification des structures du Groupe. Cette fusion a engendré un mali technique de fusion affecté au compte fonds de commerce pour 389 K€. Par ailleurs, la fusion a entrainé l'inscription, au compte titres de participation, de 100% des titres de la société Delattre et Associés, filiale auparavant de la société AEC.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice.

L'épidémie de Covid 19 se poursuit au cours de l'exerice 2021 sans que la continuité de l'exploitation soit remise en cause. Nos perspectives pour 2021 ne semblent pas être impactées par cette crise.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2021

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD	114 662	KE		KF	471 841
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	97 189	KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *			KY	259 257	KZ		LA	142 845
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	138 892	LC		LD	30 308
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	495 338	LO		LP	173 152
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U	760 994	8V		8W	124 106
	Autres titres immobilisés			IP	30	IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	8 700	IU		IV	249
	TOTAL IV			LQ	769 724	LR		LS	124 355
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			OG	1 379 724	ØH		ØJ	769 348

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			IO		LV	11 185	LW	575 317	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	97 189	MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		IV		MP	154 054	MQ	248 048	MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	18 301	MT	150 898	MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III			IY		NG	172 356	NH	496 135	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations			IØ		ØX	760 994	ØY	124 106	ØZ	
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	30	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	8 949	2G	
	TOTAL IV			I3		NJ	760 994	NK	133 085	2H	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	944 535	ØL	1 204 538	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la brochure n° 2032

DGFiP N° 2055 2021

(6)

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — **TOTAL II**		PE	**21 211**	PF	**11 185**	PG	**11 185**	PH	**21 211**
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	87 486	QE	1 807	QF		QG	89 293
	Matériel de transport	QH	113 579	QI	50 733	QJ	71 604	QK	92 709
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	99 691	QM	39 656	QN	18 301	QO	121 046
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	**300 757**	QV	**92 196**	QW	**89 905**	QX	**303 048**
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	**321 968**	ØP	**103 381**	ØQ	**101 090**	ØR	**324 258**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements **TOTAL I**		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles **TOTAL II**		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY				Total général non ventilé (NW - NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2021

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	1J		1K		1L		1M	
	Autres provisions réglementees (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	29 951	6U	64 941	6V	7 900	6W	86 993
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	**29 951**	TY	**64 941**	TZ	**7 900**	UA	**86 993**
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**29 951**	UB	**64 941**	UC	**7 900**	UD	**86 993**
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF	7 900		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du CGI — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2021

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

CADRE A — ETAT DES CREANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	8 949	UV		UW	8 949
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	104 196		104 196		
	Autres créances clients	UX	1 901 585		1 901 585		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	928		928		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	67 695		67 695		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	85 084		85 084		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	2 667		2 667		
	Groupe et associés (2)	VC	20 490		20 490		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 466		1 466		
	Charges constatées d'avance	VS	86 227		86 227		
	TOTAUX	VT	**2 279 286**	VU	**2 270 337**	VV	**8 949**
RENVOIS (1) Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
RENVOIS (1) Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
RENVOIS (2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B — ETAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	976 542	673 456	303 086	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	12 400	12 400		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	307 012	307 012		
Personnel et comptes rattachés		8C	167 423	167 423		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	168 655	168 655		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	409 903	409 903		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	9 990	9 990		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	46 100	46 100		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	111 813	111 813		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	188 777	188 777		
TOTAUX		VY	**2 398 613**	VZ **2 095 527**	**303 086**	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	565 800	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	21 494
RENVOIS (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	164 484			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	31/12/2020	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	93 451	Droit de présentation de clientèle
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	460 656	Voir ci-dessous
TOTAL	**554 107**	

1) Dont Mali de fusion technique pour 389 K € et repise de fonds de commerce pour 72 K€

2) En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que le fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.
Un test de dépréciation a été réalisé à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	193 711	131 917	61 794	46,84
Autres créances	3 405		3 405	
TOTAL	**197 116**	**131 917**	**65 199**	49,42

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 146	335	811	242.33
Emprunts et dettes financières divers	1 046	582	464	79.68
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 877	212 590	(87 713)	-41.26
Dettes fiscales et sociales	258 946	239 500	19 446	8.12
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	86 910	17 123	69 787	407.56
TOTAL	**472 924**	**470 129**	**2 795**	0.59

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	86 227	45 935	40 292	87,71
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	**86 227**	**45 935**	**40 292**	87,71

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	188 777	96 478	92 300	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	**188 777**	**96 478**	**92 300**	

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	600,00	190,0000	114 000,00
	Emises pendant l'exercice	10,00	190,0000	1 900,00
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**610,00**	**190,0000**	**115 900,00**

Effectif moyen

		31/12/2020	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		8	
	Professions intermédiaires			
	Employés		24	
	Ouvriers			
	TOTAL		32	

S.C.E.C. Cabinet J. CATEL

Société par Actions Simplifiée au Capital de 115.900 Euros

Siège social : 115/117, rue Nationale

59000 LILLE

N° R.C.S. : LILLE B 458 500 857

EXTRAIT du Procès-Verbal de l'A.G.O.
DU 30 juin 2021

L'Assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice s'élevant à 238.944,49 euros

- à titre de dividende aux associés 200.000,00 €
  Soit 327,86 € pour chacune des 610 parts sociales composant le capital social. Ce dividende, éligible à l'abattement prévu par l'article 158-3 du Code Général des Impôts, sera mis en paiement le 1er juillet 2021.
- Le solde, à la réserve facultative : 38.944,49 €

Nous vous rappelons en outre qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

	2017	2018	2019
Dividendes	150.000 €	200.000 €	200.000 €

Pour copie certifiée conforme.

CTN Audit
Membre de CTN Groupe

Synergie Park, 2 rue Louis Neel
59260 LEZENNES
BP 40044 - 59891 LILLE Cedex 9
Tél. 03 59 300 300
Fax. 03 59 300 399

www.ctn-france.fr
contact@ctn-france.fr

Société de Contrôle et d'Expertise Comptable
Cabinet J. Catel
Société par actions simplifiée
au capital de 115.900 €

Siège social : 115/117 rue Nationale
59000 LILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 25 pages

DEFI

PrimeGlobal

CTN Audit
Membre de CTN Groupe

Synergie Parc [illegible]
59260 LEZENNES
BP [illegible]
Tel. 03 [illegible]
Fax 03 [illegible]

www.ctn-audit.fr
contact@ctn-audit.fr

Société de Contrôle et d'Expertise Comptable
Cabinet J. Catel
Société par actions simplifiée
au capital de 115.900 €

Siège social : 115/117 rue Nationale
59000 LILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés de la Société de Contrôle et d'Expertise Comptable Cabinet J. Catel,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société de Contrôle et d'Expertise Comptable Cabinet J. Catel relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 25 pages

DEFI
PrimeGlobal

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les fonds commerciaux figurant à l'actif du bilan de votre société sont évaluées selon les modalités présentées dans la note « Fonds commercial » de l'annexe aux états financiers. Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour les estimations de la valeur d'inventaire, et le cas échéant, vérifié le calcul des provisions pour dépréciation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés appelés à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

DEFI

Membre de CTN Groupe

PrimeGlobal

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

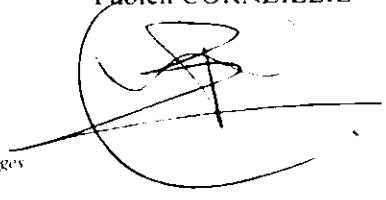
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lezennes, le 15 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes

CTN-AUDIT

Fabien CORNEILLIE



Ce rapport sur les comptes annuels comprend 25 pages

Annexe au rapport du commissaire aux compte
Sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020

SAS SOCIETE DE CONTRÔLE ET D'EXPERTISE COMPTABLE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

DEFI

Membre de CTN Groupe

PrimeGlobal

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 115/ rue Nationale 59800 LILLE — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 5 8 5 0 0 8 5 7 0 0 0 2 4 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le 31122020 Net 3	Exercice N-1 31122019 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	21 211	AG	21 211		
		Fonds commercial (1)	AH	554 107	AI		554 107	93 451
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	496 135	AU	303 048	193 087	194 581
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	124 106	CV		124 106	760 994
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	30	BE		30	30
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	8 949	BI		8 949	8 700
		TOTAL (II)	BJ	**1 204 538**	BK	**324 258**	**880 279**	**1 057 757**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	72	BW		72	72
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 005 782	BY	86 993	1 918 789	1 735 530
		Autres créances (3)	BZ	178 329	CA		178 329	117 199
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	250	CE		250	
		Disponibilités	CF	711 523	CG		711 523	144 122
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	86 227	CI		86 227	45 935
		TOTAL (III)	CJ	**2 982 182**	CK	**86 993**	**2 895 189**	**2 042 859**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**4 186 720**	LA	**411 251**	**3 775 468**	**3 100 616**

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété. * Immobilisations | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMMISSAIRE aux Comptes

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 115 900)	DA	115 900	114 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	28 624	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	11 859	11 859
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	981 527	848 137
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**238 944**	**333 390**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**1 376 855**	**1 307 386**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	976 542	574 413
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	58 500	119 020
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	307 012	303 983
	Dettes fiscales et sociales	DY	755 970	659 130
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	111 813	40 206
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	188 777	96 478
	TOTAL (IV)	EC	**2 398 613**	**1 793 230**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**3 775 468**	**3 100 616**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	EB		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	EC		
	Dont Ecart de réévaluation libre	ED		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	EE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 095 527	1 415 851
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 7035

COMMISSAIRE CTN Audit AUX COMPTES

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐*

			Exercice N						Exercice N-1
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue services *	FG	4 223 080	FH	3 000	FI	4 226 080		4 095 384
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**4 223 080**	FK	**3 000**	FL	**4 226 080**		**4 095 384**
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	2 667		1 494
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	77 716		16 470
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 230		1 928
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**4 311 693**		**4 115 276**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 641 001		1 673 023
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	65 209		49 722
	Salaires et traitements *					FY	1 444 617		1 326 922
	Charges sociales (10)					FZ	626 639		592 289
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	73 895		75 272
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC			2 500
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	8 005		15 997
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**3 859 366**		**3 735 725**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**452 327**		**379 552**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			45 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 083		62
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	**1 083**		**45 062**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 142		6 881
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	92 664		
	Total des charges financières (VI)					GU	**97 806**		**6 881**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(96 722)**		**38 181**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**355 605**		**417 733**

RENVOIS : voir tableau n° 2053 - * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMMISSAIRE aux COMPTES — C.A. Audit

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	36 800	12 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**36 800**	**12 000**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		892
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	82 451	11 717
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**82 451**	**12 609**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**(45 651)**	**(609)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	71 010	83 734
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**4 349 577**	**4 172 339**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**4 110 632**	**3 838 949**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**238 944**	**333 390**
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	1 078	45 062
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	935	647
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	150	1 300
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	69 816	339
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
VNC des immos cédées	82 451	
Produit des cessions d'immobilisations		36 800

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

COMMISSAIRE CTN Audit AUX COMPTES

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXES

COMMISSAIRE AUX COMPTES CTN Audit

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 775 468** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 349 577** euros et un total **charges** de **4 110 632** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **238 944** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Le référentiel comptable utilisé est le réglement de l'ANC 2014-03 mis à jour des règlements l'ayant modifié par la suite.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement CRC 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Les durées d'amortissement pratiquées sont :

Logiciels : 2 ans



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Agencements : 10 ans
Matériel de transport : 5 ans
Matériel informatique : 3 ans
Mobilier : 10 ans.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evènements significatifs

● En dépit de l'épidémie de Covid 19 qui sévit sur le territoire depuis mars 2020, les opérations réalisées par la société se sont poursuivies de manière très acceptable. La continuité de l'exploitation n'est pas remise en cause.

Des suites des mesures de confinement engagées en France à compter du 17 mars 2020, la société a dû se réorganiser, et utiliser les moyens mis à disposition par les décrets de mars 2020 portant sur l'état d'urgence sanitaire, à savoir les procédures d'activité partielle ou de télétravail pour certains de ses salariés lorsque cela s'avère nécessaire.

COMMISSAIRE aux Comptes Audit

Règles et Méthodes Comptables

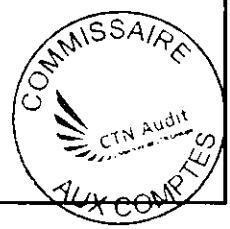
Etat exprimé en **euros**

Par ailleurs, afin de se conformer aux directives du Gouvernement pour lutter contre la propagation du virus, la société a mis en place des procédures de sécurité accrues pour l'ensemble de ses salariés, passant notamment par l'information, les distances de sécurité, ainsi que la mise à disposition de gel hydroalcoolique.

● La société AEC, filiale à 90%, a fait l'objet d'une fusion-absorption avec effet rétroactif au 1er janvier 2020. Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'une restruturation interne permettant la rationalisation et la simplification des structures du Groupe. Cette fusion a engendré un mali technique de fusion affecté au compte fonds de commerce pour 389 KC. Par ailleurs, la fusion a entrainé l'inscription, au compte titres de participation, de 100% des titres de la société Delattre et Associés, filiale auparavant de la société AEC.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice.

L'épidémie de Covid 19 se poursuit au cours de l'exerice 2021 sans que la continuité de l'exploitation soit remise en cause. Nos perspectives pour 2021 ne semblent pas être impactées par cette crise.



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2021

Désignation de l'entreprise **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

(*) Ne pas reporter le montant des centimes

CADRE A IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	CZ		DS		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	KD	**114 662**	KF		KI	**471 841**	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI		
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants	L9]	KJ		KK		KI		
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants	M1]	KM		KN		KO		
	Constructions — Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants	M2]	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants	M3]	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	97 189	KW		KX		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	259 257	KZ		LA	142 845	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	138 892	LC		LD	30 308	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LJ		LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL		LM		
		TOTAL III	LN	**495 338**	LO		LP	**173 152**	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8I		
	Autres participations		8U	760 994	8V		8W	124 106	
	Autres titres immobilisés		1P	30	1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	8 700	1U		1V	249	
		TOTAL IV	LQ	**769 724**	LR		LS	**124 355**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		OG	**1 379 724**	OH		OJ	**769 348**	

CADRE B IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	IO		IV	**11 185**	IW	**575 317**	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
	Constructions	Inst. générales, agencts et aim. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	97 189	MO		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	154 054	MQ	248 048	MR		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	18 301	MT	150 898	MU		
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
		TOTAL III	IY		NG	**172 356**	NH	**496 135**	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW		
	Autres participations		IO		OX	760 994	OY	124 106	OZ		
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	30	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	8 949	2G		
		TOTAL IV	I3		NJ	**760 994**	NK	**133 085**	2H		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		OK	**944 535**	OL	**1 204 538**	OM		

* Des explications sur cette ligne sont à fournir dans la notice n° 2032.

COMMISSAIRE AUX COMPTES — 5 AOUT

DGFiP N° 2055 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(6)

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL — Neant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	21 211	PF	11 185	PG	11 185	PH	21 211
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	87 486	QE	1 807	QF		QG	89 293
	Matériel de transport	QH	113 579	QI	50 733	QJ	71 604	QK	92 709
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	99 691	QM	39 656	QN	18 301	QO	121 046
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	300 757	QV	92 196	QW	89 905	QX	303 048
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	321 968	OP	103 381	OQ	101 090	OR	324 258

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages recup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NI						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non vérifié (NP + NQ + NR)	NW		Total général non vérifié (NS + NT + NU)		NY		Total général non vérifié (NW - NY)		NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications peuvent être fournies sur papier libre ou dans la notice n° 2032

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

DGFiP N° 2056 2021

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Neant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au debut de l'exercice 1		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3		Montant a la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et petroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-III) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions reglementees (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marches à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalites	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes revisions	E0		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur conges a payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financieres (1) *	O6		O7		O8		O9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	29 951	6U	64 941	6V	7 900	6W	86 993	
	Autres provisions pour depreciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	**29 951**	TY	**64 941**	TZ	**7 900**	UA	**86 993**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**29 951**	UB	**64 941**	UC	**7 900**	UD	**86 993**	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF	7 900			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en equivalence : montant de la depreciation a la cloture de l'exercice calcule selon les regles prevues a l'article 39-1-5e du CGI — 10

(1) a detailler sur feuillet separe selon l'annee de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges a payer ne doivent pas etre mentionnees sur ce tableau mais etre ventilees sur l'etat detaille des charges a payer dont la production est prevue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications complémentaires sont données dans la notice n° 2032

COMMISSAIRE AUX COMPTES CTN Audit

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2021

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐*

CADRE A — ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	8 949	UV		UW	8 949
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	104 196		104 196		
	Autres créances clients	UX	1 901 585		1 901 585		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UQ)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	928		928		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	67 695		67 695		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	85 084		85 084		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	2 667		2 667		
	Groupe et associés (2)	VC	20 490		20 490		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 466		1 466		
Charges constatées d'avance		VS	86 227		86 227		
TOTAUX		VT	**2 279 286**	VU	**2 270 337**	VV	**8 949**
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ETAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	976 542	673 456	303 086	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	12 400	12 400		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	307 012	307 012		
Personnel et comptes rattachés		8C	167 423	167 423		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	168 655	168 655		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	409 903	409 903		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	9 990	9 990		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	46 100	46 100		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	111 813	111 813		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	188 777	188 777		
TOTAUX		VY	**2 398 613**	VZ **2 095 527**	**303 086**	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	565 800	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	1 494
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	164 484	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

COMMISSAIRE AUX COMPTES — CTN Audit

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	31/12/2020	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	93 451	Droit de présentation de clientèle
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	460 656	Voir ci-dessous
TOTAL	**554 107**	

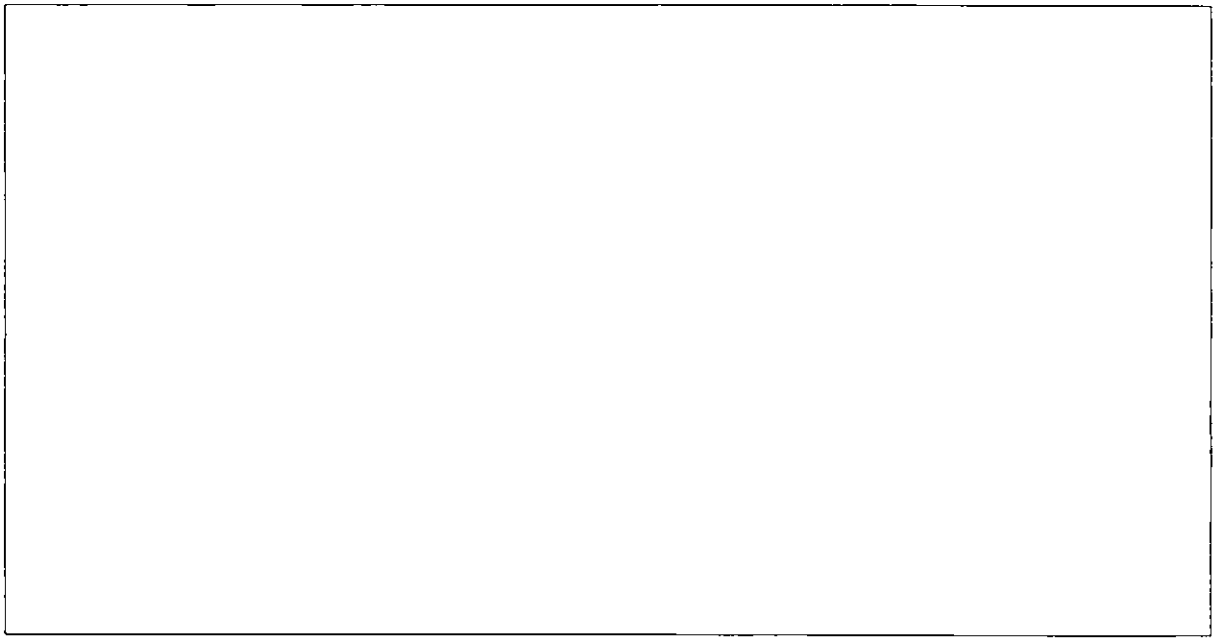
1) Dont Mali de fusion technique pour 389 K € et repise de fonds de commerce pour 72 KC

2) En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que le fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.
Un test de dépréciation a été réalisé à la clôture de l'exercice.

COMMISSAIRE AUX COMPTES CTN Audit

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	193 711	131 917	61 794	46.84
Autres créances	3 405		3 405	
TOTAL	**197 116**	**131 917**	**65 199**	49.42





Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 146	335	811	242.33
Emprunts et dettes financières divers	1 046	582	464	79.68
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 877	212 590	(87 713)	-41.26
Dettes fiscales et sociales	258 946	239 500	19 446	8.12
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	86 910	17 123	69 787	407.56
TOTAL	**472 924**	**470 129**	**2 795**	0.59

COMMISSAIRE AUX COMPTES CTN Audit

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2020	31/12/2019	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	86 227	45 935	40 292 [illegible]
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	**86 227**	**45 935**	**40 292** [illegible]

COMMISSAIRE CTN Audit AUX COMPTES

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	188 777	96 478	92 300	95.67
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	**188 777**	**96 478**	**92 300**	95.67

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CEN Audit

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PART'S SOCIALES				
Du capital social début exercice		600,00	190,0000	114 000,00
Emises pendant l'exercice		10,00	190,0000	1 900,00
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
Du capital social fin d'exercice		**610,00**	**190,0000**	**115 900,00**

COMMISSAIRE CTN Audit AUX COMPTES

Effectif moyen

	31/12/2020	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	8	
	Professions intermédiaires		
	Employés	24	
	Ouvriers		
	TOTAL	32	

COMMISSAIRE AUX COMPTES CFN Audit

Filiales et participations

Etat exprimé en **euros**	31/12/2020	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SARL DELATTRE ET ASSOCIES		89 400	100,00	219
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

COMMISSAIRE CTN Audit AUX COMPTES